

L'air du temps



n°158

Janvier 2017

Sommaire

- ▶ Conseil municipal du 8 novembre
- ▶ Education : PEdT et activités périscolaires
- ▶ Premiers pas de la nouvelle Communauté de communes
- ▶ Recensement de la population
- ▶ Concert de poche à la bibliothèque
- ▶ Retour sur... la fête de Noël et sur la fête de la galette
- ▶ Station des Coulmes : animations hiver 2017

La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>

Commune de
RENCUREL



Air du temps

Nous voilà donc dans une nouvelle Communauté de communes depuis le 1er janvier. Ce n'était pas le choix premier de l'équipe municipale et de nombreux habitants, mais il avait fallu se rendre à l'évidence au cours de l'année 2016 : la constitution d'une grande Communauté de communes Vercors-Royans était pour le moins différée en raison de la position adoptée par l'un de ses potentiels piliers, la Communauté de communes des 4 Montagnes. Dès lors c'est à notre intégration dans la nouvelle organisation du Sud-Grésivaudan que nous avons consacré notre énergie.

Les premiers pas de cette nouvelle entité ne reflètent pas du tout l'optimisme affiché par les plus chauds partisans de cette fusion, présentée comme le logique aboutissement d'un travail commun de plusieurs années.

Ce qui est en cause, c'est la méthode de gouvernance. J'étais personnellement intervenu auprès du Président pressenti pour le mettre en garde contre des pratiques qui aboutissaient à exclure, alors que l'ambition affichée était de rassembler. Il n'a pas été tenu compte des mises en garde.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : St Marcellin-Vercors-Isère Communauté a pris un mauvais départ (voir p.4).

A l'aube de cette nouvelle année, on ne peut que formuler le vœu que de nouvelles pratiques politiques s'imposent. Bonne année à tous !

Michel Eymard, maire



2017

UN AVENIR À CONSTRUIRE

LE MAIRE ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITENT UNE

BONNE ANNÉE !

EN BREF

Conseil municipal du 8 novembre

> Convention de mise à disposition des salles

Dans les bâtiments où des menuiseries ont été changées, des cylindres avec clés non reproductibles, ont été ou vont être installés.

Une caution et une participation aux frais de fonctionnement seront demandées aux utilisateurs.

Dans un premier temps, la location de la salle du Coucourou ou de la salle attenante à la bibliothèque seront consenties dans les conditions suivantes :

- Clefs à retirer en mairie moyennant une caution de 500 €. En cas de perte de clé la totalité de la caution sera retenue.
- Ménage courant à la charge de l'emprunteur sauf s'il souhaite qu'il soit confié à une tierce personne moyennant rémunération : 50 € par utilisation pour la salle attenante à la bibliothèque, 200 € par utilisation pour la salle du Coucourou.

La date d'entrée en vigueur de ces dispositions sera communiquée prochainement.

> Création de postes

L'emploi du temps de l'ATSEM devant être modifié, le Conseil a décidé de la décharger de la garderie scolaire les lundis et jeudis.

Une personne sera recrutée pour assurer ces temps de garderie, jusqu'à la fin de l'année scolaire, sur la base d'un contrat d'adjoint technique en CDD pour 3h/semaine annualisées à l'indice minimum.

Gîte communal du Col de Romeyère : renouvellement pour un an du CDD de l'agent d'accueil et d'entretien du gîte sur la base du même contrat que celui approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 19 novembre 2015.

> Adhésion à la Fondation du patrimoine

Pour que la commune puisse bénéficier des conseils et des dispositifs d'aide au financement de projets patrimoniaux de la Fondation du patrimoine sur le territoire de Rhône-Alpes, il est nécessaire d'adhérer à la Fondation moyennant une cotisation annuelle de 50 €.

Le Conseil a émis un avis favorable à cette adhésion, une éventuelle implication de la Fondation dans le projet de réhabilitation du bâtiment de l'église étant recherchée.

ENVIRONNEMENT

Enfouissement des réseaux secs, Chemin des Gondrands, à La Balme

Le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) auquel adhère la commune, exerce, pour le compte de la commune, la mission de maîtrise d'ouvrage des travaux d'entretien, d'extension ou d'enfouissement du réseau de distribution d'électricité.



C'est par exemple le SEDI qui a assuré la maîtrise d'ouvrage d'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) au village, lors de l'aménagement de la traversée.

Et c'est encore le SEDI qui conduira les mêmes travaux Chemin des Gondrands. La commune a opté pour une **réalisation de ces travaux en 2018**, de manière à en limiter l'impact sur les finances communales (CM du 8/11/2017).

Le coût de l'enfouissement du réseau électrique sera entièrement pris en charge par le SEDI (alors qu'il en aurait coûté 23 000 € à la commune si les travaux avaient été programmés en 2017). Restera à charge de la commune le coût de l'enfouissement du réseau téléphonique, à savoir 15 000 €.

La réfection définitive de la chaussée ne sera réalisée qu'après cet enfouissement des réseaux.

← Rue de la mairie, au village, en 2009, avant l'enfouissement des réseaux.

Economies d'énergie

> Conseil en énergie partagé (CPE)

Le SEDI, propose également aux communes un service de conseil en énergie partagé (CEP), une assistance technique sur 3 ans qui permet aux collectivités d'obtenir un avis et des conseils neutres et objectifs sur le long terme.

Les missions du CEP sont les suivantes :



- Maîtriser la consommation énergétique et réduire les dépenses,
- Répondre aux enjeux environnementaux en limitant les émissions de CO2,
- Valoriser le patrimoine communal,
- Participer à une démarche de territoire,
- Adopter une conduite exemplaire,
- Anticiper la réglementation.

Ce service permet de bénéficier d'un technicien mutualisé sur plusieurs communes qui réalise dans un premier temps un état des lieux des consommations de tous les bâtiments communaux (chauffage et électricité, enregistrement des températures dans les bâtiments fortement occupés) et dans un second temps, émet des préconisations d'amélioration afin que la commune puisse réaliser des économies d'énergie.

Le but étant, la première année d'émettre des préconisations peu onéreuses (optimisation des contrats d'électricité, réglage et ou pose de régulation...) pour que la commune puisse réaliser des économies sans attendre.

Le coût d'adhésion au CPE est de 0.62 €/an/habitant pour les communes dont le SEDI perçoit la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité, ce qui représente pour Rencurel un montant de 183 €.

Le 8 novembre, le Conseil s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'adhésion au CPE.



Vie municipale

URBANISME

Viabilisation du futur lotissement du Bécha



Photo Nicolas Ducastel - Juillet 2016
Début des travaux de drainage par LFTP

Conformément à ce qui était demandé à la commune par les services de l'Etat (L'Air du Temps n°154), les travaux de drainage du terrain du Bécha ont été réalisés en juillet et validés par l'organisme missionné, Alpes-Géo-Conseil. Nous sommes maintenant en attente de la modification de la carte des risques naturels pour pouvoir passer aux phases suivantes : viabilisation et commercialisation des 8 lots.

Le SEDI (voir p.2) a remis un chiffrage du coût des travaux nécessaires afin d'alimenter les futurs lots (8 au lieu de 9 prévus initialement) en réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public).

2 scénarios ont été chiffrés :

- réseaux secs pour les 3 premiers lots à commercialiser (lots 1, 2 et 3).
- réseaux secs pour la totalité des lots (8 unités).

Le scénario 2 étant plus avantageux financièrement, c'est celui qui a la préférence du Conseil.

Cependant aucune décision ne sera prise avant que la commune n'ait reçu la nouvelle carte des risques naturels attestant de la constructibilité de l'ensemble des lots. Un choix est également à faire quand au mode de commercialisation des lots (en direct ou via une agence).

Education

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Le **Projet Educatif Territorial (PEdT)** mis en œuvre à la rentrée 2014 avait été validé pour 3 ans par les Directions départementales de l'Education Nationale (Inspection académique) et de la Solidarité (Jeunesse et sports et CAF).

De ce projet, découlent les horaires scolaires en vigueur depuis la rentrée 2014 et par voie de conséquences la durée de la pause méridienne et le temps d'activités périscolaires du vendredi.

Les services de l'Etat ont interrogé la commune pour savoir si elle souhaitait maintenir les horaires actuellement en vigueur ou en proposer de nouveaux à compter de la rentrée 2017 et pour les 3 années scolaires à venir.

Le groupe de suivi du PEdT a donc été réuni le 7 décembre dernier en vue de donner son avis sur la question. Groupe de suivi auquel sont invités les enseignantes, les personnels en charge de la pause méridienne, les parents d'élèves, les intervenants dans le cadre des activités périscolaires et les élus.

Après avoir confronté ce qui s'était passé depuis la rentrée 2014 aux objectifs fixés par le PEdT, les participants à la réunion ont souhaité le maintien de l'organisation actuelle et donc le maintien des horaires en vigueur.

La commune a transmis cet avis aux services de l'Education Nationale.

Education

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Au 1^{er} trimestre

Vendredi 16 décembre, les enfants scolarisés au village ont présenté les jeux vidéo ou les histoires animées réalisés dans le cadre de l'atelier co-dage proposé par l'EPN du Royans (cf. L'Air du Temps n°157).



Merci aux adultes qui ont répondu à l'invitation.



Et encore merci à Amandine et Andréa, animatrices de l'EPN, pour leur intervention.

Au 2^{ème} trimestre

> Pour les enfants scolarisés au village

3^{ème} période (du 3/1 au 17/2/2017) :
CM2 : 3 séances de yoga proposées par Mireille Horem, puis 3 séances dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires prises en charge par Frédérique Defranoux
CE2 - CM1 : 3 séances dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires prises en charge par Frédérique Defranoux, puis 3 séances de yoga proposées par Mireille Horem.

> Pour les enfants scolarisés à La Balme

3^{ème} période (du 3/1 au 17/2/2017) :
Activités nordiques (6 séances).
L'activité se déroule sur l'après-midi, temps scolaire et périscolaire confondus. Elle est supervisée par Anne Lefèvre avec la participation d'un personnel de la zone nordique, d'un éducateur de l'Oustaou et de Gwladys Horem, ATSEM.

Le contenu de la 7^{ème} séance sera arrêté ultérieurement

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population a lieu tous les 5 ans et tous les foyers sont recensés.

A Rencurel, le dernier recensement a eu lieu en 2012.

Un nouveau recensement a donc lieu en ce début d'année 2017. Il se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février.



> Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, l'évolution des équipements collectifs (au niveau communal mais aussi intercommunal)...

> Un agent recenseur vous rendra visite

Un agent recenseur a été recruté par la commune. Il s'agit de Jacqueline REPELLIN (dite Jacotte).

Elle est tenue au secret professionnel et se présentera chez vous munie de sa carte officielle.

> Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,1 millions de personnes



Jacotte vous remettra la notice sur laquelle figurent vos **identifiants** pour vous faire recenser en ligne.

Le recensement en ligne, c'est plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter.

Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

> Si vous ne pouvez pas répondre par internet, utilisez les questionnaires papier

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, Jacotte vous remettra les questionnaires papier à remplir, qu'elle viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

> Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



**POUR EN SAVOIR PLUS,
VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER
À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À LA MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE
WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Fête de la galette



Concours de la meilleure
Galettes des Rois
2eme édition



Une organisation les Amis des Coulmes
Dimanche 15 janvier 2017
A partir de 14 h

- Atelier pâtisserie pour les enfants
- Remise des prix de la meilleure galette
- Jeux de société

Pour bien finir cette après midi en toute convivialité, penser à apporter vos jeux

Alors, prêt pour pâtisser, rendez vous à la
Salle de la SCIE- Rencurel



Fête de Noël



Le 3 décembre 2016 les chorales Domichat, Vercoralie et la chorale Chantrives de Saint-Lattier se sont réunies pour chanter ensemble lors de la traditionnelle fête de Noël organisée par l'association Domichat. Pas moins de 55 choristes se trouvaient sur scène dans une salle de la Scie magnifiquement décorée. Des dizaines de petites mains ont œuvré toute la semaine pour que la magie et la poésie de Noël opèrent de nouveau.



Niamh Glénat, la talentueuse chef de chœur qui dirige les trois chorales, avait choisi pour cette soirée un répertoire éclectique aux couleurs du monde. Un chant Basque, une version Créole d' « A la claire fontaine », La tendresse, Hymne à la nuit de Rameau, Le chœur des esclaves (opéra de Verdi), Douce nuit avec la participation du public.



La petite Juliette, fille de Niamh, a chanté accompagnée des 55 choristes et sa voix enfantine a ajouté à la magie de l'instant.

Habitué à un spectacle annuel de qualité, le public était venu nombreux. Plus de 200 personnes ont assisté à ce concert qui était suivi par la traditionnelle collation (vin chaud et nombreux gâteaux salés et sucrés faits maison par les choristes)

« Le répertoire était original et il y avait une belle harmonie sur scène avec les 3 chorales » explique Hélène.

Pendant la collation a eu lieu la remise des prix des gagnants des jeux de l'été 2016 de L'Air du Temps (cf. ADT n°157 de décembre 2016).

Pour clore la soirée, les enfants du village ont chacun à leur tour tiré les lots de la traditionnelle tombola des Domichat. Ce sont les petites mains innocentes d'Enzo, le fils de Lucie notre chevrrière qui a tiré le gros lot de la tombola. La gagnante du fameux panier garni était une Rencurelloise, Mireille Horem.

Les Domichat

Au jour, le jour...

AGENDA Janvier/Février

Quand	Quoi	Où	Par qui
Lundi 23 janvier à 19h	Conseil municipal	Mairie	
Vendredi 27 janvier à 18h30	Concert de poche <i>Duo musique irlandaise</i>	Bibliothèque de Rencurel	Asso. Musicale Intercommunale du Royans

Les concerts de Poche de l'Amir

DUO MUSIQUE IRLANDAISE



Concert gratuit - Tout public
Vendredi 27 janvier 2016
18 h 30
Bibliothèque de Rencurel

AMIR

ecolede musique.ccbi@orange.fr
06 49 99 99 95
Amir



1ère partie Artistes en herbe



Vendredi 10 février à 18h	Concert de poche <i>Chanson et orgue de barbarie</i>	Bibliothèque de St Romans	Asso. Musicale Intercommunale du Royans
Du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2017	Recensement de la population	Commune de Rencurel	INSEE et commune
Du samedi 21 janvier au samedi 11 mars 2017	Animations et événements Voir p.8	Station des Coulmes	Foyers nordiques, Ski-Club, Amis des Coulmes...

PROJET

Futur Centre équestre



Projet familial respectueux de l'environnement

Cherche terrain avec accès routier facile entre Rencurel et le col de Romeyère

Pour toutes propositions, contactez
Monsieur Sanchez Robert
au 06 08 60 90 59

AVIS

Suite à la cessation d'activité du Docteur POPESCU, le 12/12/16, pour les patients désirant récupérer leurs dossiers médicaux, une permanence sera prochainement assurée.

Pour plus d'information et vous inscrire, contactez la mairie de Pont en Royans au 04 76 36 03 09.

Jeunes de 16 à 25 ans, la Mission locale vous propose un accompagnement personnalisé avec de nombreux services :

- Offres d'emplois, contrats aidés
- Parrainage
- Formations professionnelles
- Orientation et évolution professionnelle
- Informations santé
- Garantie jeune
- Service civique...

Vous êtes intéressé(e) ?

Venez rencontrer votre conseillère Maud le mardi après-midi de 14h à 17h avec ou sans rendez vous à l'Espace Enfance Jeunesse, place du Breuil à Pont en Royans.

Contact : 04 76 38 83 42

missionlocale@pays-saint-marcellin.fr

ÉTAT CIVIL Décembre

Naissance

Gary BORIE

le 19 décembre 2016
à Echirolles

de Jérémy BORIE
et Lucie DESTEFANO

SANTÉ Permanences

Prochaines permanences des infirmières de Villard de Lans en rez-de-jardin de la mairie (cf. L'Air du Temps n° 156 - Octobre/Novembre)

Judis 26 janvier

Jeudi 9 février

ANNONCES

A LOUER

Appartement T4 + de 90 m²

Loyer de 488 €

+ chauffage 94 €

Contact : 06 81 14 51 90



RECENSEMENT
de la population 2017
www.le-recensement-et-moi.fr

TAD Février/Mars

Renaud Callet vous emmène

à St Marcellin

Vendredi 20 janvier 2017

Jeudi 2 février

Mardi 21 février

Jeudi 9 mars

Jeudi 23 mars

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38

L'air du temps n°158

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : janvier 2017

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :

Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Mylène Borelli, Nicolas Ducastel, Michel Eymard, Monique Eymard, Vjera van Wil-denbergh et des associations



Les Coulmes
EN VERCORS



Animations / Évènements HIVER 2016/2017

Samedi 21 janvier 2017 – **Fête Nordique** au Col de Romeyère à Rencurel

Dimanche 29 janvier – **4^{ème} Fête de la raquette** à Patente, Presles

Dimanche 29 janvier – **Trail blanc** au Belvédère à Rencurel

Dimanche 5 février – **Traversée des Coulmes** au Belvédère à Rencurel

Samedi 18 février – **Soirée musicale irlandaise** au foyer de ski de Presles – Le Faz

Samedi 18 février – **Nocturne de ski alpin, descente aux flambeaux et feu d'artifice** au Col de Romeyère à Rencurel.

Samedi 25 février – **Relais à « l'AmériCoulmes »** au Col de Romeyère à Rencurel

Samedi 25 février – **Nocturne de ski alpin, descente aux flambeaux et feu d'artifice** au Col de Romeyère à Rencurel.

Mardi 28 février – **Carnaval à ski du mardi gras** à Patente - Presles, et au Col de Romeyère - Rencurel

Samedi 4 mars – **Nocturne de ski alpin, descente aux flambeaux et feu d'artifice** au Col de Romeyère à Rencurel.

Samedi 11 mars – **Osez le Nordic !** Site de Patente, Presles

Animations sous réserve des conditions météorologiques

+ d'infos : Foyer de ski de Rencurel 04 76 38 96 61
Foyer de ski Presles - Le Faz 04 76 36 06 06
coulmes-vercors.com avec Webcam!



De la Bourne à l'Isère
Communauté de Communes